

### **SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 AVRIL 2023**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le mardi 11 avril 2023 à 19h30 à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Marie-Claude Labelle, Martine Labrosse, Guy Bruneau, Pierre Gravel et Jean-Pierre Allard en présentiel. Sous la présidence du maire Michel Chouinard.

Aussi présent, monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier et directeur général.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par le maire Michel Chouinard, celui-ci déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2023-04-04

#### **1. ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marie-Claude Labelle  
Appuyé par Pierre Gravel  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 14 mars 2023
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 avril 2023
4. Adoption des paiements fournisseurs et salaires au 31 mars 2023
5. Ponceau rivière Saguay – Proposition de service d'Équipe Laurence
6. CER (Complexe Environnemental de la Rouge) – Substitut
7. Comité culturel de la MRC d'Antoine-Labelle - Substitut
8. Périmètre urbain – Proposition à la MRC
9. Consentement autorisant l'implantation du 3-1-1 pour le centre d'interconnexion filaire et les tours cellulaires partagés avec la Municipalité de La Minerve
10. Inondation 2022 - Coûts inhérents au chemin de contournement du chemin des Fondateurs
11. Varia
12. Suivi des dossiers
  - Route 117 - Zone tampon de 70Km/heure à l'approche du village
13. Correspondance et information
  - Situation sur l'aide financière pour les pluies abondantes de juin 2022
  - Déjeuner du maire – 30 avril 2023
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Adoptée

2023-04-05

#### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2023**

Il est proposé par Martine Labrosse  
Appuyé par Guy Bruneau  
Et résolu à l'unanimité

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 14 mars 2023 soit approuvé tel que rédigé et transmis aux membres du conseil par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2023-04-06

#### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 AVRIL 2023**

Il est proposé par Jean-Pierre Allard  
Appuyé par Martine Labrosse  
Et résolu à l'unanimité

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 4 avril 2023 soit approuvé tel que rédigé et transmis aux membres du conseil par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2023-04-07

**4. ADOPTION DES PAIEMENTS FOURNISSEURS ET SALAIRES AU 31 MARS 2023**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes et des salaires à payer;

Il est proposé par Marie-Claude Labelle

Appuyé par Pierre Gravel

Et résolu à l'unanimité :

D'adopter les comptes des chèques fournisseurs au 31 mars 2023 totalisant 31 585.59\$ ainsi que la liste des salaires pour la même période totalisant 9 631.79\$.

Adoptée

➤ Le registre des paiements fournisseurs, portant les numéros C2300052 à C2300067 et les paiements directs L2300010 à L2300014 totalisant 31 585.59\$ et se terminant le 31 mars 2023;

➤ Le registre des salaires dépôts directs portant les numéros D2300069 à D2300094, totalisant 9 631.79\$ (employés) totalisant 9 631.79\$ totalisant incluant les semaines 9 à 12.

2023-04-08

**5. PONCEAU RIVIÈRE SAGUAY – PROPOSITION DE SERVICE D'ÉQUIPE LAURENCE**

Lors des pluies diluviennes du 22 juin 2022, le ponceau laissant passer les eaux de pluie et la rivière Saguay sur le chemin du Lac-Allard a été fortement endommagé, forçant ainsi la fermeture du chemin, et ce, durant plusieurs semaines.

Il est proposé par Jean-Pierre Allard

Appuyé par Guy Bruneau

Et résolu à l'unanimité :

10 000 plus taxes

D'accepter la proposition de service d'Équipe Laurence relative à l'aménagement d'un nouveau ponceau sur le chemin du Lac-Allard qui a été endommagé et mis en péril l'infrastructure routière à cet endroit lors des pluies du 22 juin 2022.

Adoptée

2023-04-09

**6. COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE - SUBSTITUT**

il est proposé par Martine Labrosse

Appuyé par Guy Bruneau

Et résolu à l'unanimité :

De nommer monsieur Michel Patenaude, conseiller à titre de substitut au conseil d'administration du Complexe Environnemental de la Rouge.

Adoptée

2023-04-10

**7. COMITÉ CULTUREL DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE - SUBSTITUT**

Il est proposé par Marie-Claude Labelle

Appuyé par Pierre Gravel

Et résolu à l'unanimité :

De nommer madame Martine Labrosse, conseillère à titre de substitut sur le comité culturel de la MRC d'Antoine-Labelle.

Adoptée

2023-04-11

**8. PÉRIMÈTRE URBAIN – PROPOSITION À LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

Faisant suite au nouveau périmètre urbain reçu de la MRC d'Antoine-Labelle relatif au territoire de la Municipalité de Lac-Saguay, il est proposé par Guy Bruneau, appuyé par Marie-Claude Labelle et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition élaborée par Michel Patenaude, conseiller et Richard Gagnon, directeur général et d'acheminer ladite proposition à la MRC d'Antoine-Labelle.

Adoptée

2023-04-12

**9. CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 POUR LE CENTRE D'INTERCONNEXION FILAIRE ET LES TOURS CELLULAIRES PARTAGÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE**

ATTENDU QUE la Municipalité de La Minerve implante un service téléphonique 3-1-1 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de CAUCA, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC);

Il est proposé par Pierre Gravel  
Appuyé par Martine Labrosse  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la Municipalité de La Minerve et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les centres d'interconnexion filaires et les tours cellulaires partagés avec notre Municipalité soient configurés de sorte que les appels en provenance du 3-1-1 soient acheminés à la municipalité de La Minerve.

La présente est envoyée à CITAM (division de CAUCA), organisation mandatée par la municipalité de La Minerve pour la représenter.

La présente autorisation pourra aussi être utilisée pour toute autre demande d'implantation 3-1-1 d'une autre municipalité qui viserait ce même centre d'interconnexion et/ou ces mêmes tours cellulaires.

Adoptée

2023-04-13

**10. INONDATION 2022 – COÛTS INHÉRENTS AU CONTOURNEMENT DU CHEMIN DES FONDATEURS**

ATTENDU QUE les pluies diluviennes ont emporté le ponceau appartenant au ministère des Transports et ont isolé une partie des résidents demeurant sur le chemin des Fondateurs le 22 juin 2022;

ATTENDU QU' il y avait lieu de trouver rapidement une option de déplacement aux citoyens isolés;

ATTENDU QUE l'infrastructure routière en question ne pouvait pas être réparée dans un délai raisonnable;

ATTENDU QU' à la suite de l'analyse des propriétés adjacente au sinistre et à la route 117;

ATTENDU QU' il a été décidé de faire un chemin de contournement, avec autorisation des propriétaires concernés;

ATTENDU QUE l'entreprise Recyclage Jorg a effectué des travaux afin de permettre d'avoir accès à une voie praticable pour déboucher sur la route 117;

ATTENDU QUE la Municipalité est en attente d'aide financière provenant du ministère de la Sécurité publique;

Il est proposé par Marie-Claude Labelle  
Appuyé par Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

De payer une partie de la facture # 062611 en date du 29 juillet 2022 à Recyclage Jorg à la hauteur de 33% équivalent à 35 232.37\$ et de continuer les démarches afin de faire avancer le dossier auprès du ministère de la Sécurité publique.

Adoptée

#### **11. VARIA**

#### **12. SUIVI DES DOSSIERS**

- Route 117 - Zone tampon de 70Km/heure à l'approche du village

#### **13. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

- Situation sur l'aide financière pour les pluies diluviennes de juin 2022
- Déjeuner du maire – 30 avril 2023

#### **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2023-04-14

#### **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Jean-Pierre Allard  
Appuyé par Guy Bruneau  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 8h40.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Michel Chouinard, maire

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

#### **CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE**

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2023-04-07.

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

Je, Michel Chouinard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Michel Chouinard, maire